



POUR PLUS DE TRANSPARENCE ET D'EFFICIENCE DE LA POLITIQUE DE GRATUITÉ DES SOINS, LA FONCTION DE CONTRÔLE A ÉTÉ EXTERNALISÉE ET CONFIEE À HUIT ONG ET ASSOCIATIONS

I. Une couverture totale du territoire national par 8 ONG de contrôle



II. Des contrôles réalisés auprès des usagers et des centres de santé

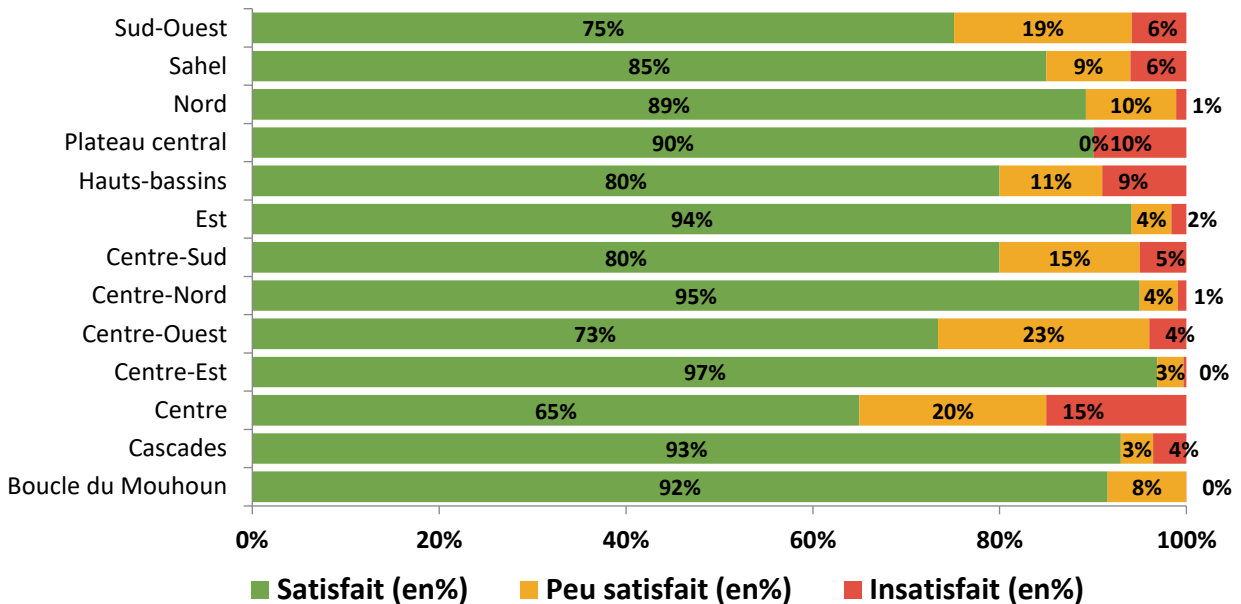
Contrôle à priori

- Analyse des données de e-gratuité
- Exploitation des mécanismes de veille citoyenne
- FS dont le les coûts moyens des prestations sont systématiquement différents des coûts moyens du district sanitaire prioritairement contrôlés

Contrôle à posteriori

- Revue documentaire
- Enquête auprès des bénéficiaires dans les formations sanitaires
- Enquête auprès des bénéficiaires dans les ménages.

III. Le contrôle révèle qu'une grande majorité des bénéficiaires est satisfaite de la politique de gratuité des soins



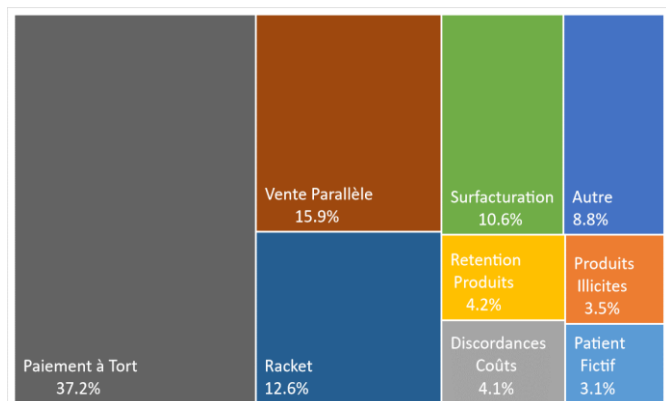
Source: Données compilées par les auteurs à partir des rapports des ONG





IV. Le contrôle a permis de détecter des irrégularités

- Typologie des irrégularités:



Source: Données compilées par les auteurs à partir des rapports des ONG

- Au total, **728.6 millions de FCFA** de surfacturations détectées.

VI. Les défis majeurs du contrôle

- La régularité du financement.
- L'extension de la couverture du contrôle.
- Le bon archivage des sources de collecte des données dans les formations sanitaires.

VII. Les leçons apprises

- La séparation des fonctions est gage d'efficacité dans le contrôle de la gratuité des soins en minimisant les conflits d'intérêt.
- Plus la couverture et les moyens mis à la disposition du contrôle sont grands, plus le niveau de détection des irrégularités est important.
- La dématérialisation des procédures réduit substantiellement les discordances de données et les difficultés liées à l'archivage des pièces justificatives.



V. Des actions entreprises par la hiérarchie suite aux irrégularités constatées

- Les actions correctives:

Action Entreprise	%
Réunion de recadrage	27,8%
Autre	21,3%
Note de service de rappel	16,5%
Lettre d'explication	15,0%
Avertissement	11,3%
Investigation	5,5%
Remboursement à la victime	1,3%
Affectation	0,8%
Destitution de fonction	0,5%
Total	100,0%

- Des certificats de satisfecit adressés à certains acteurs:

